

Site de Caen
1 rue recteur Daure
14000 Caen
Téléphone : 02 50 01 83 00

Unité départementale du Calvados
1 rue recteur Daure
14000 Caen
Téléphone : 02 50 01 85 87
Adresse postale
10 boulevard du général Vanier
CS 60040 14006 Caen cedex

Unité départementale de la Manche
1 bis rue de la Libération
50009 Saint-Lô
Téléphone : 02 50 71 50 54

Unité départementale de l'Orne
Cité administrative - Place Bonet
61013 Alençon
Téléphone : 02 33 32 50 93

Unité départementale de l'Eure
Rue de Melleville
27930 Angerville-la-Campagne
Téléphone : 02 32 23 45 70

Unité départementale du Havre
48 rue Denfert Rochereau
76600 Le Havre
Téléphone : 02 35 19 32 64

Site de Rouen
Cité administrative
2 rue Saint Sever
76032 Rouen Cedex
Téléphone : 02 35 58 53 27

21 avenue de la Porte des Champs
76037 Rouen Cedex
Téléphone : 02 35 52 32 00

Unité départementale Rouen-Dieppe
1 rue Dufay 76100 Rouen
Téléphone : 02 32 91 97 60



DREAL Normandie



Janvier 2016

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
Cité Administrative Saint-Sever - 76032 Rouen cedex
Tél : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NORMANDIE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE
www.developpement-durable.gouv.fr



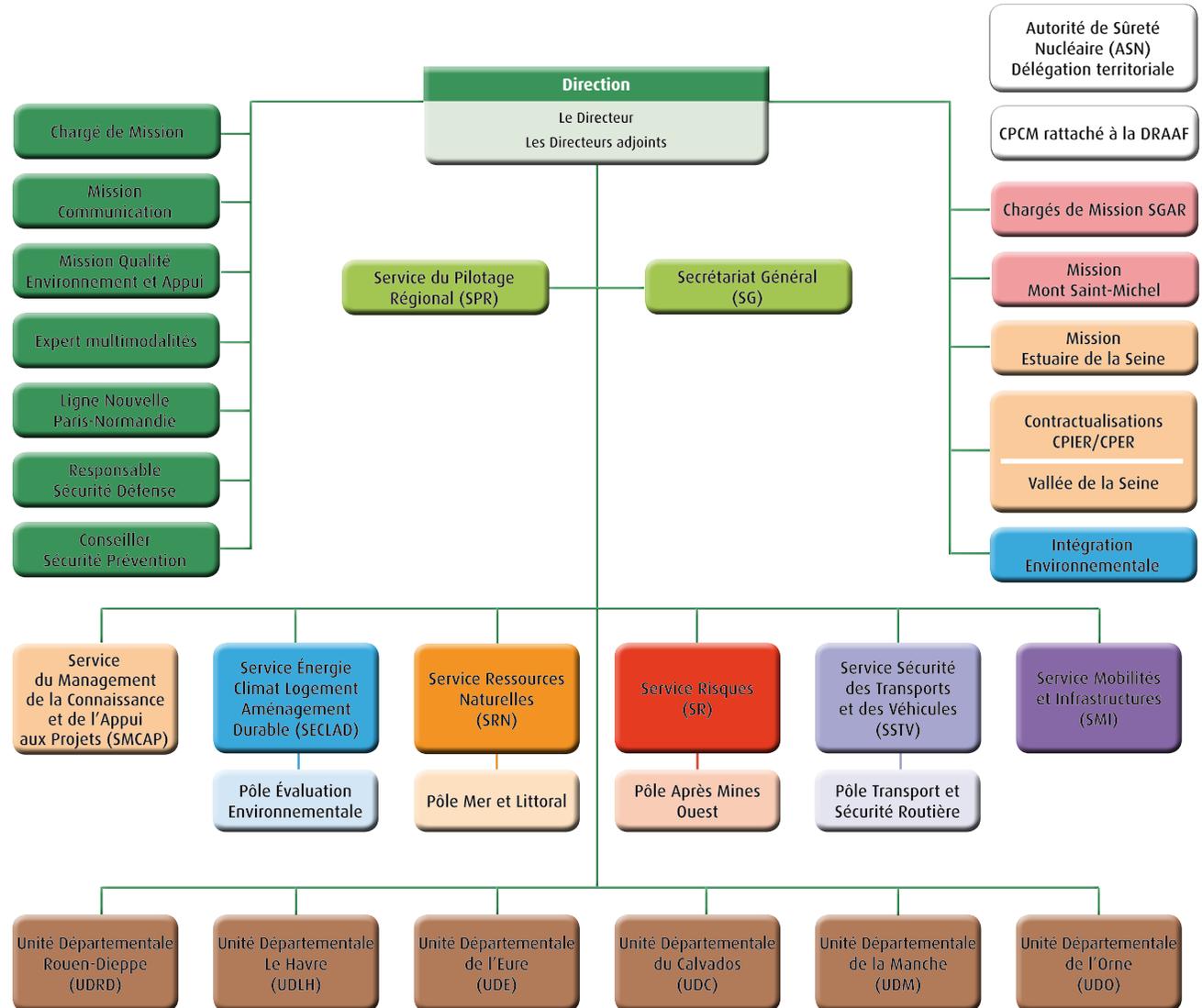
MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ
www.territoires.gouv.fr

Crédits photos 1^{ère} page dans l'ordre : Bernard Suard/MEDDE-MLETR (1) ; DREAL Normandie (2 et 3) ; Thierry Degen/MEDDE-MLETR (4)
Credits photos dernière page dans l'ordre : DREAL Normandie (1 et 2) ; Laurent Mignaux/MEDDE-MLETR (3) ; DREAL Normandie (4)

Missions

- ▶ La DREAL est porteuse de la transition énergétique pour la croissance verte
- ▶ Elle est porteuse du plan de relance du bâtiment et de la construction
- ▶ Elle promeut le développement soutenable du territoire
- ▶ Elle œuvre à l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire
- ▶ Elle veille à la sécurité des territoires face aux risques technologiques et aux risques naturels
- ▶ Elle veille à la préservation de l'environnement, de la biodiversité et de la qualité de la ressource en eau
- ▶ Elle contribue à la préservation et à la valorisation des paysages et des sites
- ▶ Elle promeut la desserte des territoires et la mobilité durable
- ▶ Elle assure la régulation et le contrôle des transports routiers et veille à la sécurité des véhicules

Organigramme



DRAAF : Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

CPCM : Centre de Prestations Comptables Mutualisées

CPIER : Contrat de Plan Interrégional État-Régions

CPER : Contrat de Plan État-Région

SGAR : Secrétariat Général pour les Affaires Régionales